



Montreuil, le 22 janvier 2018

Mesdames et Messieurs les Ministres
de l'Éducation Nationale,
de l'Enseignement supérieur, recherche, innovation
des sports
de l'Agriculture,
des Finances
des Affaires Étrangères
du Travail

REF. 002-19

Objet : Préavis de grève pour le 5 février.

Madame, Monsieur le Ministre,

La confédération Cgt appelle à faire du **5 février** une journée interprofessionnelle de manifestations pour porter les revendications des salariés en matière de salaires, d'emploi, de conditions de travail, de protection sociale et de service public.

Organisation confédérée, la Ferc-Cgt dépose donc un préavis de grève pour la journée du **5 février**.

Ce préavis concerne l'ensemble des personnels de nos secteurs.

En conséquence, je vous prie de bien vouloir considérer la présente comme valant préavis de grève pour la journée du **5 février**, ainsi que pour les nuitées en amont et en aval de celle-ci pour les agents travaillant en horaires décalés.

Recevez, Madame, Monsieur le Ministre, l'expression de notre considération distinguée.

Marie BUISSON
Secrétaire Générale



**FÉDÉRATION DE L'ÉDUCATION
DE LA RECHERCHE ET DE LA CULTURE**

263, rue de Paris - case 544 - 93515 - Montreuil cedex - Tél. 01 55 82 76 12 - Fax 01 49 88 07 43

Internet : www.ferc-cgt.org e-mail ferc@cgt.fr